

CHARGES POLLUANTES DÉVERSÉES DANS LES COURS D'EAU

EAU 4

L'introduction excessive dans les eaux de surface de matières organiques, d'azote, de phosphore et de divers micro-polluants (éléments traces métalliques, pesticides...) est une des causes principales du mauvais état écologique de certains cours d'eau. Ces apports résultent essentiellement de rejets directs d'eaux usées et du ruissellement sur des terres agricoles, des sols pollués ou d'autres types de revêtements (voiries, toitures...).

Les quantités de carbone (C), d'azote (N) et de phosphore (P) qui aboutissent dans les cours d'eau wallons peuvent être évaluées à l'aide du modèle PEGASE. Les résultats produits par ce modèle doivent être interprétés avec prudence, en tenant compte des caractéristiques et des limites de la modélisation.

Le ruissellement sur les sols¹ et les rejets d'eaux usées urbaines sont les sources principales de C, N et P

Selon les derniers résultats fournis par le modèle pour l'année 2015, les apports respectifs de C, N et P au réseau hydrographique wallon étaient estimés à environ 56 200t, 36 400t et 1780t. D'après les simulations, plus de 61% du total des apports provenaient d'apports diffus par ruissellement sur les sols (agricoles et non agricoles), alors que 27% provenaient du rejet d'eaux usées urbaines et 8% des rejets industriels. Entre 1993 et 2015, les charges polluantes en C, N et P issues du ruissellement sur les sols, des rejets d'eaux usées urbaines, des rejets industriels et des apports par les bovins ont diminué. Par exemple, les charges polluantes issues des rejets urbains ont diminué de 46% pour le C, 31% pour l'N et 55% pour le P. Cette évolution résulte essentiellement de l'assainissement croissant des eaux usées en Wallonie² et de facteurs tels que la suppression des phosphates des détergents et lessives. L'évolution des apports diffus est plus difficile à interpréter car ceux-ci varient davantage en fonction de la couverture des sols et des conditions climatiques.

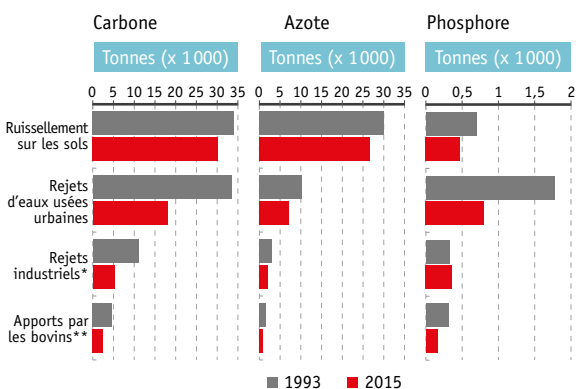
Des rejets industriels en baisse

Sur la période 1994-2013, les charges polluantes industrielles déversées dans les cours d'eau ont diminué de 16% à 94%, selon la substance considérée³. Cette évolution résulte de l'application d'une taxe sur le déversement des eaux usées, de la cessation des activités les plus polluantes et des mesures prises par les industriels en matière d'épuration et d'amélioration de certains procédés⁴.

Outre les mesures de base déjà existantes pour réduire la pollution des cours d'eau (collecte et épuration des eaux usées, permis d'environnement, lutte contre l'érosion des sols, Programme de gestion durable de l'azote en agriculture⁵...), les autorités wallonnes envisagent, le cas échéant, d'appliquer des mesures complémentaires⁶. Ces mesures touchent l'ensemble des secteurs d'activités. Elles prévoient par exemple l'installation de systèmes de déphosphatation dans certaines stations d'épuration de petite capacité (<10 000 EH), l'auto-contrôle des rejets industriels, le contrôle et la révision des permis d'environnement des industries ayant un impact significatif sur les masses d'eau n'ayant pas atteint le bon état, l'amélioration de la connaissance des rejets industriels ou une gestion adaptée des parcelles agricoles à risque érosif élevé.

^[1] → SOLS 4 | ^[2] En 2015, parmi les 70 stations d'épuration de 10 000 équivalents-habitants (EH) et plus, 62 (88,6%) étaient équipées d'un traitement tertiaire de dénitrification et de déphosphatation. Seulement 15,1% des stations de 2 000 à 9 999 EH étaient équipées de ce type de traitement. | ^[3] Baisse de 16% pour le P, de 78% pour le Cr et le Cu, de 80% pour le Pb et de 94% pour le Hg | ^[4] → INDUS 3 | ^[5] AGW du 13/06/2014; → AGRI 9 | ^[6] → EAU 21

Fig. EAU 4-1 Apports de carbone (C), azote (N) et phosphore (P) dans les cours d'eau en Wallonie

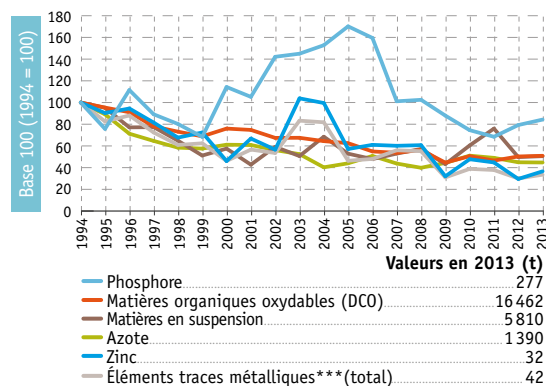


* Données 2012

** Valeurs 2015 estimées en tenant compte de la diminution du cheptel bovin de 8% par rapport à 2010

REEW 2017 – Sources: SPW - DG03 - DEE; ULg (modèle PEGASE)

Fig. EAU 4-2 Charges polluantes de nature industrielle* déversées en eaux de surface en Wallonie**



* Y compris secteur de l'énergie, stations de production d'eau potable et secteur tertiaire

** Rejets directs en eau de surface par les industries + rejets en égouts non reliés à une station d'épuration

*** As, Cr, Cu, Ni, Pb, Ag, Zn, Cd, Hg

REEW 2017 – Source: SPW - DG03 - DEE